



UNION AFRICAINE



NATIONS UNIES

COMMUNIQUÉ CONJOINT

SIXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT **UNION AFRICAINE-NATIONS UNIES SUR LA PAIX ET LA** **SÉCURITÉ**

Addis Abéba, le 26 janvier 2013: Le Groupe de travail conjoint (GTC) Union africaine (UA) - Nations unies (NU) sur la paix et la sécurité a tenu sa sixième réunion consultative au siège de l'UA, à Addis Abéba, en marge de la 20^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA.

La Commission de l'UA et le Secrétariat des Nations unies étaient représentés respectivement par le Commissaire Ramtane Lamamra (Paix et Sécurité), la Commissaire Aisha Abdullahi (Affaires politiques) et les Secrétaires généraux adjoints Jeffrey Feltman (Affaires politiques), Hervé Ladsous (Opérations de maintien de la paix) et Ameerah Haq (Appui aux missions). Ils étaient accompagnés par de hauts fonctionnaires des deux organisations.

Le GTC a examiné les situations au Mali, en Somalie, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en République centrafricaine (RCA) et en Guinée-Bissau. Il a discuté de l'Initiative de coopération régionale conduite par l'UA contre l'Armée de Résistance du Seigneur (IRC - LRA). La réunion a été informée par l'UA des activités de son Groupe des Sages sur les questions liées aux élections en Afrique.

Sur le Mali, l'UA et les Nations unies ont discuté des modalités de l'opérationnalisation rapide de la Mission internationale de soutien au Mali conduite par l'Afrique (MISMA) et de l'appui aux Forces de défense et de sécurité du Mali (FDSM), y compris la détermination des structures requises de commandement et de contrôle, dans le contexte de la résolution 2085 (2012) et des décisions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA. Les deux organisations sont convenues de travailler ensemble à la mise en place d'un Groupe de travail intégré sur le Mali (GTIM), aux fins de faciliter la coopération dans le traitement, sur le terrain, des questions liées aux aspects politiques, sécuritaires, des droits de l'homme et humanitaires. Elles sont également convenues d'examiner les modalités éventuelles d'un soutien immédiat. Elles se sont accordées sur la nécessité de redoubler d'efforts pour assurer la protection des droits de l'homme, y compris à travers le déploiement, par les deux organisations, de moniteurs des droits de l'homme au Mali. Elles ont formé l'espoir que la Conférence des donateurs sur le Mali, prévue le 29 janvier 2013, enregistrera le succès attendu.

Sur la Somalie, les Nations unies et l'UA ont procédé à un échange de vues sur les voies et moyens les meilleurs pour faire avancer le processus au regard des gains positifs enregistrés tant sur le plan politique que sécuritaire. Les deux organisations sont convenues de travailler ensemble à la préparation d'une lettre conjointe au Conseil de sécurité, soulignant les points de convergence dans les conclusions de la Revue stratégique des Nations unies et de la Revue de l'AMISOM, et ce à temps avant les consultations du Conseil de sécurité sur la Somalie prévues pour le 25 février 2013. Elles sont également convenues de tenir une réunion préalablement à ces consultations pour examiner plus avant les deux Revues, y compris les questions relatives au renforcement du secteur de la sécurité et à d'autres domaines potentiels de coopération.

Les discussions sur la situation à l'Est de la RDC ont porté sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour mettre fin au cycle de violence continue à l'Est de la RDC. Les deux organisations ont discuté du nouvel Accord-cadre qui sera soumis aux chefs d'État concernés. Elles ont également discuté de la Force internationale neutre (FIN), dans le contexte de son intégration envisagée au sein de la MONUSCO comme une brigade d'intervention ayant mandat de conduire des opérations coercitives et robustes. Les deux organisations sont convenues de continuer à travailler ensemble pour renforcer le Mécanisme conjoint de vérification élargi (MCVE).

S'agissant de la situation en RCA, les Nations unies et l'UA ont noté avec satisfaction l'aboutissement du processus de règlement pacifique de la crise qui a affecté le pays. Les deux organisations sont convenues d'œuvrer ensemble à la mise en œuvre des Accords de Libreville.

En ce qui concerne la Guinée-Bissau, l'UA et les Nations unies sont convenues de renforcer les efforts conjoints, dans le prolongement des recommandations de la mission conjointe CEDEAO-UA-CPLP-UE-NU qui s'est rendue à Bissau en décembre 2012. La réunion s'est félicitée de la nomination, par le Secrétaire général, de l'ancien Président José Ramos-Horta comme Représentant spécial pour la Guinée-Bissau.

Sur les élections en Afrique, l'UA a fait le point des efforts visant à assurer le suivi du rapport du Groupe des Sages sur les «différends et la violence liés aux élections», y compris la récente visite du Groupe au Kenya et d'autres initiatives associées à des élections. Dans ce contexte, les Nations unies et l'UA sont convenues de conjuguer leurs efforts pour prévenir la violence liée aux élections.

Pour ce qui est de l'ICR-LRA, les Nations unies et l'UA ont exprimé le besoin de renforcer la coordination entre les deux organisations et d'œuvrer à la mobilisation d'un soutien supplémentaire pour les troupes africaines déployées pour combattre la LRA.

La prochaine réunion du GTC aura lieu à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2013.